



SYNDICAT FORCE OUVRIERE RENAULT FLINS

Tél. : 01 76 82 70 24

@ : fo.flins@renault.com

Fax : 01 76 86 95 65

DEPARTEMENT 65 EMBOUTISSAGE

Mardi 29 mars 2011

Dans le collimateur

Encore une victime ciblée de M. Hamel, chef d'atelier de l'outillage.

Suite à un accident de travail, un salarié blessé au pied est contacté par la direction pour venir malgré son arrêt de travail. Celui-ci accepte et demande à mettre ce temps à profit pour avancer dans ses cours au CEFI.

Sa hiérarchie le lui refuse avec pour seul argument : « **C'est comme ça** ».

Cela confirme ce qu'il savait déjà : tout sera fait pour lui nuire et les exemples sont nombreux. Tout lui est refusé systématiquement par son CA, même quand le RRHP prend position en faveur du salarié.

Devant cette situation, le salarié a décidé de rentrer chez lui en arrêt de travail pour sa convalescence.

Les agissements de ce chef d'atelier sont habituels et connus du médecin du travail. Il est grand temps que cela cesse !!!

La nuit et le VSD : Qui décide ?

Une question a été posée à M. Poirot au sujet de la nuit et du VSD.
Qui décide des effectifs en équipe 4 et VSD ?

Plusieurs salariés qui étaient en nuit ou VSD de longue date ne peuvent plus accéder à ces équipes. Après plusieurs demandes auprès de leur CU et CA ainsi que l'intervention des délégués FO auprès de M. Poirot pour faire valoir leur droit de réintégrer en priorité ces équipes comme c'était convenu, rien n'a été pris en compte.

Mais, le personnel et les délégués FO constatent que ce n'est pas du tout le cas.

Nous avons alerté Mme Oubella, chef du personnel et M. Jaffrenou, adjoint du chef du personnel de ce qui se passe dans le département 65.

Alors à la question « qui décide ? »

Nous voudrions avoir une réponse concrète et surtout faire appliquer les écrits et dits de l'ancien RRHP M. Veiga.